

Campagne annuelle de financement pour Héritage Saint-Bernard

Soirée-bénéfice au profit de la nature

Châteauguay, le 4 février 2025 – L'organisme sans but lucratif Héritage Saint-Bernard convie les gens à soutenir sa mission de protection, de mise en valeur de milieux naturels et d'éducation à l'environnement dans le cadre de sa soirée-bénéfice annuelle. Cette édition se tiendra au Pavillon de l'île, le jeudi 1^{er} mai prochain dès 17 h 30, sous la présidence d'honneur de Mme Sophie Thibault, cheffe d'antenne à TVA/LCN.

« Dans ce monde où on a l'impression qu'on abandonne à leur sort les espèces en danger et les habitats menacés, des organismes comme Héritage Saint-Bernard font la différence. En plus d'offrir à tous et toutes des territoires naturels préservés qui nous permettent de nous reconnecter avec le vivant. Je suis fière de m'associer à eux depuis tant d'années. », s'exprime la porte-parole de l'événement, Mme Sophie Thibault, chef d'antenne à TVA/LCN.

Au menu de la soirée

Les convives seront accueillis dans une ambiance chaleureuse de réseautage pour un souper festif. De l'animation et des tirages seront proposés, en plus d'un encan silencieux présentant des lots plus intéressants les uns que les autres!

Au cours de la soirée une mini-conférence se tiendra, intitulée « La nature au cœur de l'éducation », présentée par Véronique Tchang, chef de service – Éducation et écotourisme chez Héritage Saint-Bernard et Marie-Josée Landry, directrice générale adjointe d'Héritage Saint-Bernard. Celle-ci mettra en lumière le travail d'une équipe passionnée et l'impact de leurs actions sur l'éducation environnementale.

Les billets pour la soirée sont disponibles dès maintenant, au coût de 185 \$ l'unité. Des avantages sont offerts à l'achat de quatre ou huit billets.

« Notre événement-bénéfice est toujours un moment marquant de l'année. C'est une belle occasion de réunir nos amis et partenaires pour soutenir notre mission! », affirme Marie-Hélène Dorais, directrice générale d'Héritage Saint-Bernard. « Cette soirée nous permet d'établir un lien privilégié avec eux, dans une ambiance conviviale et festive, où les échanges sont sincères et enrichissants. Nous profitons de cette rencontre pour mettre en lumière notre mission et rappeler l'urgence d'agir pour la nature. », ajoute Mme Dorais.

Cette dernière rappelle que l'organisme ne bénéficie d'aucun financement récurrent de la part du gouvernement, rendant chaque contribution essentielle pour poursuivre les projets environnementaux.

Au profit de la nature

L'objectif de cet événement annuel est de permettre à l'organisme d'amasser 30 000 \$. L'événement sera précédé par un mois du financement, du 1^{er} au 30 avril, pendant lequel un objectif de 15 000 \$ est fixé. Une campagne de promotion et de sensibilisation sera déployée, encourageant les visiteurs à contribuer à la cause. Combinées, les sommes totales seront directement investies dans les principaux projets d'Héritage Saint-Bernard, soit dans ses activités de protection et de mise en valeur de milieux naturels, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Pour plus d'information et pour se procurer des billets :

ilesaintbernard.ca/cocktail-benefice/

Remerciements

Cette soirée-bénéfice est possible grâce à notre présentateur Gravité, à notre partenaire officiel Desjardins, ainsi qu'au support de la Ville de Châteauguay et de la MRC de Roussillon.

À propos d'Héritage Saint-Bernard

Organisation à but non lucratif depuis plus de 35 ans, Héritage Saint-Bernard se positionne en tant qu'acteur régional contribuant à la conservation des milieux naturels, au développement économique responsable ainsi qu'à la sensibilisation des citoyens face aux enjeux environnementaux et climatiques.

-30-

Source : Pauline Druine, communications2@heritagestbernard.qc.ca ; 450 698-3133 poste 230.

Photos : Les crédits sont inscrits à même le nom des photos.

Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).